

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • QUEBRIAC • VENDREDI 06 JUIN 2025

Donnez du sens à son épargne, en investissant dans le parc éolien « Les Landes de Tanouarn »

A compter du vendredi 27 juin, les habitants de la commune de Québriac pourront investir leur épargne dans un projet dédié au développement des énergies renouvelables : le nouveau parc éolien implanté sur leur commune.

Porté par le groupe breton **IEL - Initiatives et Energies Locales** - le parc éolien Les Landes de Tanouarn est un projet de production d'énergie implanté sur des parcelles appartenant à la commune de Québriac.

Le **vendredi 27 juin prochain**, Le Groupe IEL et la commune de Québriac ont le plaisir d'inviter les habitants, associations et entreprises à l'**inauguration du parc**.

Cet événement à destination du grand public sera l'occasion de



lancer la campagne de financement accessible à partir du 27 juin, depuis gwenne.bzh. Une action, qui permet aux habitants de donner du sens à leur épargne, en investissant localement, dans un projet de production d'énergie renouvelable.

Un début de campagne réservé aux Québriacais et Québriacoises

A partir du 27 juin, le groupe IEL ouvre le financement du projet aux habitants. Propriétaire du parc, IEL émet des « obligations » d'un montant maximum de 5000 €/personne. **L'objectif de cette opération est de permettre aux habitants du territoire de bénéficier d'une partie des retombées économiques du parc éolien.**

La campagne d'émission des obligations est ouverte jusqu'au 30 septembre, de la façon suivante :

- **Aux habitants de la commune de Québriac, dès le 27 juin** (3 semaines exclusivement réservées aux habitants de la commune) ;
- **Aux habitants de La Bretagne Romantique, à partir 18 juillet ;**
- **Aux Bretons, à partir du 8 août,**

Le montant collecté est plafonné à 200 000 €. Le taux d'intérêt est de 6% brut et le remboursement se fera de façon trimestrielle sur 5 ans (20 trimestrialités identiques).

Le montant minimum à verser est de 100 € et le montant maximum est de 5 000 € par personne (placement financier de 5 ans).

Une candidature simplifiée

Il vous suffit de vous rendre sur gwenneg.bzh et de créer votre profil investisseur.

Pour ce faire, l'internaute doit se munir :

- d'un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport en cours de validité, titre de séjour valide)
- un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'eau, électricité, attestation assurance...)
- un relevé d'identité bancaire

Les trois étapes pour investir dans le projet des Landes de Tanouarn (à partir du 27/06/2025)

- 1) Rendez-vous dans la rubrique «Découvrez les projets» et accédez à la page Parc Éolien les Landes de Tanouarn.
- 2) Saisissez le montant et choisissez votre mode de paiement (CB ou virement) pour finaliser votre investissement, signez votre bulletin de souscription.
- 3) Suivez votre investissement directement depuis votre espace personnel.

Un projet moteur de la transition énergétique du territoire

En 2023, la consommation électrique annuelle (tout secteur confondu), à l'échelle de Bretagne Romantique était de 180 000 MWh pour une production locale (éolien, photovoltaïque, cogénération, etc...) de 36 000 MWh. **Avec le projet éolien de Québriac, le taux de couverture de la consommation électrique par des moyens de productions locaux atteint 28%.**

Source : <https://openservices.enedis.fr/bilan-de-mon-territoire>

La production annuelle du parc éolien est estimée à 15 000 MWh ce qui équivaut à la consommation électrique annuelle d'environ 4200 personnes (chauffage électrique inclus, base 3500 kWh par an/personne).

Un projet en faveur du développement local

Par ailleurs, le parc éolien générera chaque année un peu plus de 100 000€ de taxes à destination des collectivités dont 28 000€ pour la commune de Québriac. Les éoliennes sont implantées sur un terrain communal, une redevance de 30 000 € sera versée chaque année à la commune.

Des mesures d'accompagnements évaluées à 150 000€, à finalité environnementale et patrimoniale seront mises en place sur la commune de Québriac en réponse aux besoins de la collectivité.

LE PROJET

Nom du projet	Parc éolien des Landes de Tanouarn
Commune	Québriac
Puissance MW	8
Nombre d'éoliennes	4
Marque des turbines	VESTAS

Hauteur du mât	100 mètres
Budget d'investissement	14 M€
Date de début des travaux	Août 2024
Date de mise en service	Juin 2025

ENTREPRISES DE TRAVAUX

MAITRISE D'OEUVRE	IEL EXPLOITATION • Saint-Brieuc / Rennes • 22/35
VOIRIES / TERRASSEMENTS	LESSARD TP • Bréhand • 22
GÉNIE CIVIL - FONDATIONS	GTM OUEST • Bruz • 35
RÉSEAUX - ÉLECTRICITÉ / COMMUNICATION	EIFFAGE Energies Systèmes • Cesson Sévigné • 35
TURBINIER	VESTAS • Pérols • 34
POSTE DE LIVRAISON	OMEXOM • Toulouse • 31
BUREAU DE CONTRÔLE ET COORDINATION SPS	APAVE • Rennes • 35

ZOOM sur IEL - Initiatives et Energies Locales

IEL est un producteur d'électricité d'origine renouvelable actif sur le Grand Ouest depuis 2004, son chiffre d'affaires en 2024 s'élève à 39 M€.

Reconnu pour son savoir-faire et la qualité de ses projets, **IEL maîtrise l'intégralité de la chaîne de valeur d'un parc éolien et d'une centrale solaire au sol** : du développement à la production en passant par le financement, la construction, l'exploitation, le stockage, la maintenance, et la gestion administrative.

Forte de **100 collaborateurs répartis sur 3 agences** (Saint-Brieuc, Nantes, Rennes) IEL, entreprise Française indépendante multiplie les initiatives et les réussites au service de la transition énergétique. IEL exploite et développe actuellement 250 MW (éolien et photovoltaïque) dans le grand ouest.

Le groupe intervient aussi dans l'installation clés en main de centrales solaires en toitures avec sa filiale IEL Etudes & Installations et déploie également des **solutions dédiées aux entreprises agricoles via l'agrivoltaïsme**.



Parc éolien de Plestan (22)



Parc photovoltaïque de Bruz-Pont-Péan (35)

« Avec le lancement de cette campagne de financement participatif, nous réaffirmons notre volonté de faire des habitants des partenaires à part entière de la transition énergétique. Le parc éolien de Québriac est un projet au service du territoire, conçu pour produire une énergie renouvelable locale et créer des retombées économiques durables. En s'associant une nouvelle fois à GwenneG, nous permettons à chacun de donner du sens à son épargne en soutenant une énergie propre, produite ici, à Québriac. »

Sylvère LABRUNE, Directeur Général de IEL Initiatives et Energies Locales

ZOOM sur GWENNEG

GwenneG est la filiale du Groupe GwenneG Financial Solutions, dédiée au financement participatif agréée par l'AMF (n° FP-2023-11). La société permet de financer des entreprises locales situées dans le Grand Ouest via des interventions en capital et obligations, avec pour objectif clé : soutenir le développement de l'économie locale et de l'emploi pour les générations futures. GwenneG est le circuit court du financement à impact : depuis sa création en juin 2015, elle a financé 120 M€ pour le développement de plus de 220 projets locaux et 3500 emplois locaux créés et maintenus.

GwenneG Financial Solutions est également composé de 2 autres filiales :

- **GwenneG Asset Management (GAM)** dédiée à la gestion et l'exploitation de résidences locatives pour salariés ;
- **GwenneG Insights** dédiée au conseil et à l'accompagnement pour dirigeants et investisseurs sur des sujets de levée de fonds, opérations de M&A ou encore croissance externe.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.gwenneg.bzh.

« Nous sommes fiers d'accompagner à nouveau le groupe IEL dans le cadre de cette opération de financement participatif, qui illustre parfaitement notre mission : mobiliser l'épargne locale au service de projets concrets, porteurs de transition et ancrés dans leur territoire. Le parc éolien de Québriac témoigne d'une dynamique collective en faveur d'une énergie plus durable, et donne aux habitants de Québriac et de la Bretagne Romantique l'opportunité de devenir acteurs de cette transformation. »

Karim Essemiani, Président Fondateur de GwenneG Financial Solutions